

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2061

Attribution d'une subvention ponctuelle d'équipement de 1 500 euros à l'Association Amicale Cycliste Lyon Vaise pour l'acquisition de matériels

Direction des Sports

**Rapporteur :** M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 25 AVRIL 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2016/2061 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PONCTUELLE D'EQUIPEMENT DE 1 500 EUROS A L'ASSOCIATION AMICALE CYCLISTE LYON VAISE POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 avril 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet «Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions)».

L'Association « Amicale cycliste Lyon Vaise », créée en 1946, dont le siège est situé 15 rue Jean Zay à Lyon 9<sup>e</sup>, a pour objectif le développement de la pratique du sport cycliste. Composée de 51 adhérents, dont 5 de moins de 18 ans, l'Amicale cycliste Lyon Vaise organise chaque année plusieurs événements au rayonnement important pour la Ville de Lyon, dont le « Trophée cycliste de Lyon » ouvert aux coureurs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> catégories et juniors, ainsi que « le Pignon Fixe Lyonnais » avec la tentative de record de l'heure des plus de 80 ans.

Elle enregistre quelques bons résultats en participant à divers courses et championnats et pour lesquels des entrainements sont organisés, ainsi que des stages.

Pour assurer ses déplacements, l'Association a besoin de matériels pour le transport des vélos, notamment plusieurs galeries porte-vélos de toit, dont le coût unitaire est de 2 600 €.

Afin de l'aider à financer ces acquisitions, je vous propose d'allouer à l'Association «Amicale cycliste Lyon Vaise » une subvention ponctuelle d'équipement de 1 500 €.

L'Association « Amicale Cycliste Lyon Vaise » a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 10 000 € par délibération n° 2016/1835 en date du 18 janvier 2016.

Vu la délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

**DELIBERE**

1- Une subvention ponctuelle d'équipement de 1 500 € est allouée à « L'Amicale cycliste Lyon Vaise », pour le financement de matériels.

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, ligne de crédit 77242, article 20421, fonction 40, programme SPCLUBS, opération 60046571.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT